

BILAN DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES FINANCES DU SPPCEM 2019-2020

Cette vérification a eu lieu le vendredi 21 août 2020 au local syndical du cégep en présence de la trésorière France Demers. Cette vérification a été effectuée sur la base d'échantillonnage par Véronique Jean, Insaf Ben Kadhi et Josée Bouchard.

Bilan financier 2019-2020

	Prévision	Réel
RECETTES	2019-2020	2019-2020
Cotisations perçues	706 451,61 \$	732 196,62 \$
Revenus d'intérêts et placements	1 000,00 \$	2 163,75 \$
Vente de café	3 100,00 \$	1 984,00 \$
Total des recettes	710 551,61 \$	736 344,37 \$

DÉBOURS		
De structure		
CSN	328 158,17 \$	339 361,99 \$
FNEEQ	227 887,62 \$	235 668,05 \$
CCM	31 904,27 \$	32 993,54 \$
Total débours de structure	587 950,06 \$	608 023,58 \$
Total débours de fonctionnement	94 270,57 \$	89 241,47 \$
Total débours indemnités de grève		- \$
Total des débours	682 220,63 \$	697 265,05 \$
Excédent recettes sur débours	28 330,98 \$	39 079,32 \$
		2 163,75 \$

DÉTAILS DEBOURS DE FONCTIONNEMENT	Prévision 2019-2020	Réel 2019-2020
Équipement informatique	2 000,00 \$	1 039,32 \$
Salaire* et avantages sociaux et impôts	45 000,00 \$	48 299,78 \$
Secrétariat-imprimerie-fourniture bureau	2 500,00 \$	3 033,32 \$
Animation syndicale	23 000,00 \$	22 197,37 \$
Service du café et breuvage	2 800,00 \$	1 803,26 \$
Frais de représentation (NETs)	3 500,00 \$	2 865,43 \$
Dons	6 770,57 \$	3 810,56 \$
Journal (Impression)	200,00 \$	50,68 \$
Taxes foncières	3 300,00 \$	5 285,85 \$
Comités syndicaux	3 200,00 \$	855,90 \$
Libération syndicale	2 000,00 \$	- \$
TOTAL DÉBOURS FONCTIONNEMENT	94 270,57 \$	89 241,47 \$

* Salaire comprend maintenant les heures de graphisme pour la Dépêche

	3 033,32 \$
	838,21 \$
Secrétariat et fournitures de	2 195,11 \$
Mobilier de bureau	- \$
	22 197,37 \$

REVENUS

- Les revenus de cotisations ont été vérifiés sur une base d'échantillonnage et ont été extrapolés sur 13 périodes de paies. L'écart obtenu était raisonnable. Les revenus correspondent aux pourcentages versés.
- Les ventes de café ne sont pas aussi importantes que les années précédentes sans aucun doute dû à la pandémie.

DÉPENSES

- Les cotisations remises à la FNEEQ, la CSN et CCM correspondent aux pourcentages exigés. Les cotisations ont été vérifiées sur une base d'échantillonnage et ont été extrapolées sur une période de 13 paies.
- Le montant des assurances, des taxes foncières et scolaires ont été vérifiés et sont exacts.
- La rubrique « Salaire » a été vérifiée mais il est difficile de déterminer le montant exact étant donné que les déductions à la source des deux paliers de gouvernement ont été inclus dans le montant final. Le montant global était raisonnable. Une recommandation a été formulée pour comptabiliser la paie (voir recommandation no 4).
- La rubrique des dépenses « Animations » a été vérifiée pour les montants significatifs est raisonnable. Les repas pour les AG reviennent approximativement à 14\$ par personne. Une recommandation sur l'importance d'obtenir toutes les pièces justificatives (facture) a été formulée. (voir recommandation 2).
- Les frais de représentations ont été vérifiés sur une base d'échantillonnage. Les montants vérifiés étaient exacts. Par contre, nous avons soulevé que les montants n'avaient pas été remboursés par la FNEEQ et qu'il manquait quelques pièces justificatives pour certains comptes de dépenses. (voir recommandations 1, 2 et 3).

ACTIFS ET PASSIF

- Le solde de tous les actifs (encaisse et placements) a été retracé au relevé bancaire du mois d'avril.
- La conciliation bancaire du mois d'avril a fait l'objet d'une vérification et le solde est exact.
- Le solde du dernier relevé de la carte de crédit a été vérifié et est exact.

ÉTAT DES SURPLUS D'OPÉRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 mai 2020

SURPLUS D'OPÉRATION	
Solde en caisse au 30 avril 2019 (livre - chèques en circulation)	223 757,66 \$
Excédent (déficit) des recettes sur les débours	39 079,32 \$
Chèques annulés	- \$
Chèques en circulations	123 064,93 \$
Carte de crédit	1 086,88 \$
Solde au livre au 30 avril 2020	386 988,79 \$

ÉTAT DE L'ACTIF			
ACTIF	au 30 avril 2018	au 30 avril 2019	au 30 avril 2020
EOP-Solde au livre	23 432,77 \$	10 106,91 \$	170 933,14 \$
ET1-Régulière (1,25%)	80 000,00 \$	81 000,00 \$	82 012,50 \$
ET2-Placement garanti lié aux marchés(max 7,15%)	80 097,85 \$	80 097,85 \$	80 097,85 \$
ET3-Épargne à terme régulière (2,25% 10 décembre 202	0,00 \$	50 000,00 \$	51 125,00 \$
ET4-Compte avantage entreprise	11 633,31 \$	2 794,05 \$	2 820,30 \$
Carte de crédit			
TOTAL	195 163,93 \$	223 998,81 \$	386 988,79 \$
		Débalancement	0,00 \$

Nous estimons que les éléments vérifiés nous ont permis de fonder une opinion sur la situation des finances du syndicat des professeurs et professeures du cégep Édouard Montpetit. La vérification nous a permis d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers 2019-2020, ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous avons tout de même émis quelques recommandations.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES 2018-2019

1. Diviser le poste budgétaire Comité syndicaux et Compassion.
 - Non
2. Formation d'un comité pour élaborer une politique de Dons.
 - Non (Voir recommandation no 5)
3. Changer le poste budgétaire « journal impression » pour « Journal (impression et périodiques);
 - Non
4. Vérifier le contenu du coffre-fort et le fermer;
 - Oui : Malheureusement personne ne retrouve la clé du coffre-fort et il y aura des frais de 175\$ pour le fermer.
5. Ne faire aucun chèque sans pièces justificatives à l'appui;
 - (Voir recommandation no : 2)
6. N'accepter que les factures détaillées pour le remboursement aux membres de l'exécutif;
 - (Voir recommandation no : 3)
7. Augmenter le nombre de rencontre pour le comité de finances à 4 par année;
 - Non. Deux sont suffisantes.
8. Modifier le statut et règlement afin d'élire une personne remplaçante pour le comité de surveillance des finances;
 - Bonne chance 😊

9. Éliminer l'achat d'épinglette afin de réduire les coûts et l'empreinte environnementale.
 - Non

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES FINANCES DU SPPCEM 2019- 2020

1. Nous avons remarqué qu'il manquait des remboursements qui aurait dû être envoyés à la FNEEQ. Ces remboursements devraient se faire régulièrement (ex : mensuellement). Une rétroaction des remboursements pour l'année 2019-2020 apparaîtra dans l'état financier de 2020-2021.
2. Aucun paiement (chèque, comptant ou Interac) ne devrait être effectué SANS PIÈCES JUSTIFICATIVES. Si un pourboire a été ajouté à la facture (ex : traiteur du party de Noel) il serait important d'inscrire sur la facture le montant qui a été offert de façon à comprendre le débalancement entre le montant de facture et le retrait dans le relevé de banque. D'ailleurs, il faudrait engager un DJ qui fournit des pièces justificatives. 😊
3. Le remboursement des comptes de dépenses ne devrait se faire qu'avec les pièces justificatives présentes et détaillées. Sinon, le membre devra faire une « déclaration solennelle » pour compléter sa demande de remboursement.
4. Il faudrait changer le libellé des comptes « Impôt provincial et Impôt fédéral à payer » et les remplacer par « DAS provincial » et « DAS fédéral ». De plus, il serait important de distinguer le salaire des DAS lors de la comptabilisation de ces derniers.
5. Nous suggérons de mettre en place un comité en charge de définir une politique de Dons. Nous suggérons également de faire une distinction entre « Dons de compassion » (ex : fleurs pour des funérailles) et « Dons ».
6. Nous demandons de changer le libellé de notre mandat. Il est impossible de vérifier toutes les dépenses et les revenus du syndicat. Actuellement le libellé est : « **Examiner tous les revenus et les dépenses;** » nous aimerions le remplacer par « **Vérification des revenus et des dépenses sur une base d'échantillonnage** », tel que demandé par la FNEEQ.

Nous tenons à remercier France Demers pour sa collaboration lors de cette vérification ainsi que ses collaborateurs.

